



Annonce non conforme au produit vendu

Par **YANN**, le **25/06/2008 à 21:34**

Bonjour,rnrnJe viens d'acquérir un quad. Je suis allé le chercher avec un camion chez le vendeur (un particulier) à 2H de route de chez moi. En arrivant chez moi et après l'avoir descendu du camion, je m'aperçois qu'il manque un rétroviseur par rapport aux photos de l'annonce et que le véhicule est plus kilométré que ce qui est annoncé par le vendeur (2270 kms au lieu de 1470 kms annoncés) ce qui fait une grande différence pour un quad. rnrnJ'ai immédiatement contacté le vendeur qui me présente dans la seconde ses excuses en me disant qu'il a oublié de me signaler qu'il avait fait une erreur sur l'annonce.rnrnrnDès le soir, la batterie du véhicule (soit disant bonne) ne donne plus aucun signe de vie.rnrnDepuis, cette personne refuse de m'indemniser ou d'annuler tout simplement la vente. Le dialogue est devenu impossible. Il me dit que si l'on va au tribunal, je n'obtiendrai rien du tout et que je suis sûr de perdre. rnrnrnQuelle démarche dois-je faire pour obtenir réparation?

Par **saladine**, le **25/06/2008 à 21:51**

bsr,rnrnfaites d'abord constater immédiatement les différences par rapport à l'annonce d'origine (main courante, dépôt de plainte...avec constat visuel de l'agent de police) + garder une preuve de l'annonce avec les indications erronées.rnrnensuite, faites lui un recommandé avec accusé réception précisant les problèmes rencontrés et mise en demeure de, selon votre souhait, de rompre la vente ou d'obtenir un dédommagement pour les erreurs qu'il a reconnu (oralement).rnrnsans réponse de sa part, actionner la justice (juge de proximité ou tribunal d'instance).rnrnle souci dans votre cas, c'est que toutes les erreurs étaient, à mon avis, visibles lors de l'enlèvement : kilométrage + rétroviseurs. vous devez vérifier la conformité du produit à l'annonce.rnon peut vous dire qu'il n'y avait pas de vice caché : tout était visible et qu'en conséquence vous avez implicitement accepté ces erreurs en emportant le

véhicule.
bon courage !
cdlt

Par **YANN**, le **25/06/2008** à **22:15**

Merci beaucoup pour ces réponses. Ca fait froid dans le dos de savoir que pendant ce temps je ne peu rouler avec le véhicule acheté et qu'en plus je peu me voir débouté de ma demande pour avoir fait confiance à un homme de très faible honnêteté.
En tout cas merci beaucoup pour les réponses!